

TRAVAIL DE RECHERCHE

ANALYSE D'UN CAS CONCRET EN VUE D'APPREHENDER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ÉTAT CIVIL DES ENFANTS NÉS EN TURQUIE

Le Turc a adopté plusieurs conventions internationales relatives aux droits humains et il est doté d'une Constitution et d'un état de droit qui jouent un rôle important en droit turc. En effet, des conventions relatives internationales ont été ratifiées et il existe un état de droit en regard des engagements de l'état en matière de droits humains.

Le présent cas concerne l'état civil de l'enfant et de protéger les droits humains en Turquie et notamment les droits des personnes nées en 1991 (1991) aux côtés de la ratification de l'état turc de l'Union européenne, la Convention européenne.

Afin de mener à bien cette recherche, l'Université Turcenne de Pékin (UTP) a proposé de mener une recherche en français.

Thèmes/points abordés de recherche(s) nationale(s)

- Une présentation concise et globale sur l'état des droits humains de 1991 en France.
- Une présentation concise et globale sur les différents mécanismes de protection et de promotion des droits humains de 1991 en France.
- Une discussion relative permettant d'analyser les forces et les faiblesses de la manière dont les termes de coopération de coopération et de protection, sur les autres aspects et engagements au sein de l'état turc de 1991 en France.